

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
VILLE DE LOUISEVILLE

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par la soussignée greffière de la Ville de Louiseville ;

QUE, lors de la séance ordinaire du lundi 11 juillet 2022 à 19h00, qui se tiendra au lieu habituel des séances du conseil municipal, soit à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, le conseil municipal de la Ville de Louiseville statuera sur une demande d'usage conditionnel pour le dossier ci-dessous mentionné. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande d'usage conditionnel décrite ci-après. Les citoyens et citoyennes qui souhaitent assister à la diffusion en direct ou en différé peuvent également se rendre sur la page Facebook de la Ville de Louiseville accessible à l'adresse facebook.com/villedelouiseville

ADRESSE CIVIQUE : 461, rue Notre-Dame Nord – Matricule : 4825-10-3271;

RÉFÉRENCE CADASTRALE : Les lots 4 409 761 et 4 846 385 du cadastre du Québec;

OBJET DE LA DEMANDE : Demande d'usage conditionnel en vertu du règlement no. 492 afin de permettre la catégorie d'usage F.1 Entrepreneurs en construction/excavation/voirie, laquelle catégorie n'est pas autorisée au règlement de zonage no. 622 article 5.3.2 et la grille des usages pour la zone R10.

Fait et signé à Louiseville
Ce 22^e jour du mois de juin 2022

Maude-Andrée Pelletier
Greffière